

Formation de 744 heures (6 mois)



Accès 5 est un dispositif de soutien et d'accompagnement proposé par l'Association Ambroise Croizat, dispensé aux centres Jean Pierre Timbaud et Suzanne Masson.

Au travers d'ateliers en groupe et d'entretiens individuels, le stagiaire construit un projet adapté à sa situation de handicap, ses possibilités d'apprentissage et ses potentiels.

POUR QUI ?

La formation s'adresse à des personnes reconnues «travailleurs handicapés» sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) souhaitant identifier et évaluer des pistes d'insertion professionnelle et de formation.

La formation est rémunérée par l'A.S.P. sur la base de l'ancien salaire.

PRÉ-REQUIS

- Savoir lire et écrire.
- Être dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle.

OBJECTIFS

- Faire émerger et formaliser le projet professionnel du stagiaire.
- Mettre en place un parcours pour permettre au stagiaire de le vérifier et de le valider.
- Identifier l'environnement professionnel et les conditions adaptées à sa réalisation.

La situation de handicap est prise en compte dans cette construction de projet.

MOYENS

Une équipe pluridisciplinaire accompagne les stagiaires :

- Trois formateurs-trices.
- Une psychologue.
- Une assistante sociale.
- Une psychomotricienne.

Cet accompagnement pluridisciplinaire permet un suivi personnalisé, centré sur le projet individuel.

Salle de formation équipée avec des postes de travail individuels et une zone de regroupement pouvant être aménagée

PROGRAMME DE LA FORMATION



Les bilans :

Bilan personnel :

- Mieux se connaître, identifier ses centres d'intérêts et son potentiel.

Bilan professionnel :

- Faire le point sur son parcours.
- Positionnement en mathématique et en français.
- Repérage des aptitudes et intérêts professionnels.

Bilan à mi-parcours :

- Présentation des axes de travail futurs et des 1^{ères} pistes professionnelles.

Vérification des projets sur le terrain :

- Exploration et « enquêtes métiers ».
- Immersions en entreprise, rencontres et échanges avec des professionnels.
- Visites des centres de réadaptation professionnelle.

Les ateliers :

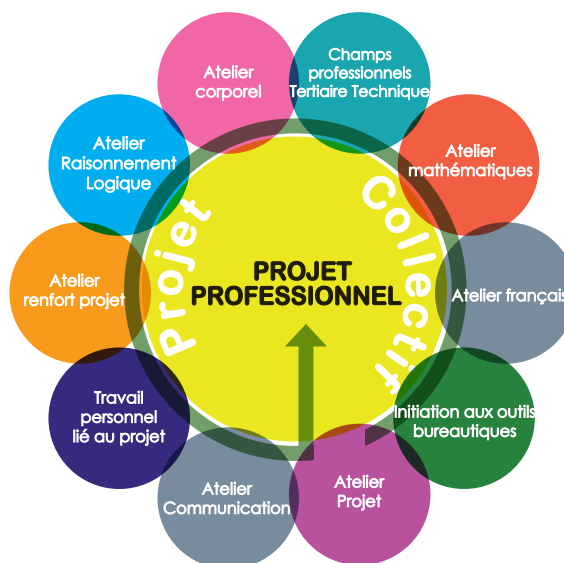
Les ateliers permettent un réentraînement à l'effort, une (re)dynamisation. Ils visent à enrichir la réflexion sur le projet.

- **Découverte des champs professionnels.**
- **Mathématiques.**
- **Français.**
- **Bureautique/Informatique.**
- **Travail personnel sur le projet individuel.**
- **Renfort selon les besoins repérés.**
- **Atelier de raisonnement logique (ARL).**
- **Atelier corporel.**

Synthèse et validation du projet :

Présentation du projet d'orientation et d'insertion ; construction d'un plan d'action pour la suite du parcours.

Validation du projet par le stagiaire, l'équipe et l'orienteur.



Contact : **Madame Mélanie HALPHEN- Responsable de formation**
Téléphone : **01 44 67 11 03** / e-mail : **pole-projet@crpsmasson.org**

CENTRE DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE SUZANNE MASSON

41 avenue du Docteur Netter - 75012 PARIS

Téléphone : 01 44 67 11 00 – Site Internet : www.crpsmasson.org

Formation agréée par le Ministère en charge de l'Emploi et financée par la Sécurité sociale.